

Réponses au questionnaire du Courrier Suisse n° 39

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **11 (1972)**

Heft 40

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réponses au questionnaire du Courrier Suisse n° 39

Total des réponses reçues jusqu'au 13 janvier 1972 : 260.

	OUI	NON	SANS REPOSE
1) sont satisfaits de la formule actuelle	253 - 97 %	2 - 1 %	5 - 2 %
3) souhaite une parution plus fréquente que 4 fois par an (*)	191 - 74 %	59 - 22 %	10 - 4 %
4) souhaite un abonnement (**)	225 - 86 %	29 - 11 %	6 - 3 %

Langue souhaitée pour les 18 pages intérieures :

Français	235	90 %
Allemand	25	10 %

(*) Parution :

plus de 4 fois par an	8	3 %
6 fois par an	122	47 %
9 fois par an	22	9 %
11 fois par an	39	15 %

191 74 %

(**) Montant de l'abonnement :

100 F	90	35 %
150 F	68	26 %
200 F	54	21 %
non chiffré	10	4 %
	224	86 %

6.1. Moyenne d'âge : 51 ans

Répartition :

sans indication	1	0,4 %
moins de 20 ans	4	1,5 %
20 à 29 ans	33	12,7 %
30 à 39 ans	44	16,9 %
40 à 49 ans	46	17,7 %
50 à 59 ans	31	11,9 %
60 à 69 ans	57	21,9 %
70 à 79 ans	41	15,7 %
80 à 85 ans	3	1,1 %

6.2. Sexe :

masculin	166	64 %
féminin	91	35 %
sans indication	3	1 %

6.3. Etat civil :

célibataires	43	16,5 %
mariés	172	66 %
veufs - divorcés	43	16,5 %
sans indication	2	1 %

6.4. Répartition par canton d'origine :

Berne	34	13,1 %	Thurgovie	5	1,9 %
(dont 3 Jura)			Appenzell	4	1,5 %
Vaud	30	11,5 %	Schaffouse	4	1,5 %
Zurich	26	10 %	Valais	3	1,1 %
Argovie	21	8,1 %	Zoug	3	1,1 %
Neuchâtel	18	6,9 %	Schwyz	2	0,7 %
Bâle	14	5,4 %	Unterwald	2	0,7 %
Tessin	14	5,4 %	Uri	1	0,4 %
Saint-Gall	12	4,6 %	Glaris	0	
Fribourg	10	3,8 %	Double cantonaux	5	1,9 %
Grisons	9	3,4 %	Double nationaux	6	2,3 %
Genève	9	3,4 %	Belges	10	3,8 %
Soleure	8	3,1 %	Sans indication	3	1,1 %
Lucerne	7	2,7 %			

Répartition par province de domicile

Grand Bruxelles	125	48 %	Liège	23	8,8 %
Reste Brabant	36	13,8 %	Limbourg	1	0,4 %
Anvers	15	5,8 %	Luxembourg	4	1,5 %
Flandre Occid.	7	2,7 %	Namur	6	2,3 %
Flandre Orient.	6	2,3 %	Sans indication	19	7,3 %
Hainaut	17	6,5 %			

Vacances en Suisse

organisées par
PRO JUVENTUTE

Avis aux parents

Comme les années précédentes, notre société se charge de prendre les inscriptions et d'organiser le convoi.

Le nombre de places gratuites réservées à notre colonie étant toujours plus limité, nous devons les réserver avant tout à des enfants de familles moins favorisées, et cela à titre provisoire et sans garantie, selon les offres.

Pour les enfants invités, la participation est illimitée (toujours à condition que l'enfant soit de nationalité suisse), mais nous insistons auprès des parents pour qu'ils veuillent bien participer aux frais de voyage, selon leurs possibilités.

PRO JUVENTUTE peut donner suite à la demande des parents désirant placer leurs enfants dans une colonie de vacances ou dans un home d'enfants. Dans ce cas également, il serait souhaitable qu'ils se proposent à participer aux frais, qui augmentent d'année en année, alors que les ressources diminuent.

Le départ aura lieu début juillet et le retour fin août, les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement. Les voyages auront lieu sous la garde de convoyeuses et les enfants seront conduits par celles-ci aussi près que possible de leur lieu de séjour.

Les FORMULAIRES d'inscription pourront être demandés à Madame Ernest WAHL, chaussée Romaine 644 - 1820 Strombeek-Bever - Téléphone (02) 78 52 27.

Le délai extrême pour les inscriptions est fixé au 25.3.1972.

Il ne sera pas adressé d'autre appel que celui-ci, et aucune demande ne pourra être acceptée après cette date.

Droit d'inscription PRO JUVENTUTE obligatoire : 100 FB par enfant.